

SNCF IMMOBILIER
DIRECTION IMMOBILIERE TERRITORIALE
HAUTS DE FRANCE – NORMANDIE
Pôle Gestion d'Actifs
Immeuble Perspective – 7ème étage
449, Avenue Willy Brandt – 59777 EURALILLE

Direction départementale
des territoires et de la mer du Nord
Service Application du droit des sols
Cité Marianne
2 boulevard de Strasbourg
59000 Lille

Nos réf : DITHDFN 2026-0965

Lille, le 16 septembre 2026

Vos réf : PC 059271 26 O0022

Madame, Monsieur,

Par courrier en date du 15 septembre 2026, vous nous transmettez pour avis le permis de construire ci-dessus référencé, concernant projet de production d'acier a basse émission de CO2 sur les parcelles cadastrées AN n° 153, 158, 159, AO N° 91, 155, AP N° 15, 89, AR N° 5 à 7 et 9 à 11, AS N° 57 à 59, 62, et AT N° 121, 141, situées 3031 rue du Comte Jean, 59760 Grande Synthe, le long de la ligne n° 302506 du réseau ferré portuaire du port de Dunkerque.

Après examen des documents fournis, le projet ne se situe pas dans le périmètre d'application de la servitude T1. La SNCF n'est donc pas concernée par ce permis de construire qui n'affecte pas son domaine foncier.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Po
Vincent Rousseau

SNCF
Direction Immobilière Territoriale Nord
Immeuble Perspective - 7^{ème} étage
449 avenue Willy Brandt
59777 EURALILLE

Thomas BARRAN Directeur Immobilier Territorial Hauts-de-France Normandie